

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER CARTE SUR TABLE POUR LA DÉMARCHE EMBELLIR VOTRE QUARTIER « Flandre-Aubervilliers » PARIS 19E

Le présent compte-rendu restitue les observations et propositions collectées lors de la marche exploratoire du samedi 16 décembre 2023, de 10h00 à 12h00, spécifiquement dédiée à la thématique « accessibilité ».

Cette marche organisée dans le cadre de la démarche municipale "Embellir votre quartier" était proposée en partenariat avec la Mairie du 19^e. Elle était animée par le CAUE de Paris.

L'arbitrage des aménagements sera réalisé à l'issue de la concertation par la Mairie d'arrondissement et les services de la Ville, en prenant en compte la faisabilité technique des propositions, le budget alloué et la "popularité" des propositions sur decider.paris.fr.

Compte-rendu de la marche exploratoire

Parcours proposé

Départ place de la Bataille-de-Stalingrad, quai de la Seine, rue de Soissons, avenue de Flandre, rue du Maroc, place du Maroc, rue de Tanger, rue Bellot, rue d'Aubervilliers, rue Riquet, avenue de Flandre.



Bilan

9 participants étaient présents à cet atelier (habitants, Conseil de Quartier, membre du Conseil Local du Handicap...).

Cette marche a été introduite par Cécile BOSSAVIE, Conseillère déléguée du Maire chargée de l'Accessibilité Universelle et des personnes en situation de Handicap.

Bilan qualitatif des contributions



LOCALISATION : carrefour avenue de Flandre boulevard de la Villette

Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
<p>Conflits d'usages entre vélos et piétons. Les parcours cyclables ne sont pas assez clairs et de nombreux mésusages en résultent : passages sur le trottoir, traversées au feu rouge, risques de collision...</p> <p>Par ailleurs, sur la rue du Faubourg Saint-Antoine, débouchant sur ce carrefour, la piste cyclable n'est pas matérialisée non plus, ce qui accentue les incompréhensions entre les usagers.</p> <p>Les voies cyclables sont utilisées par divers usagers. Les personnes à mobilité réduite en fauteuil</p>	<p>Apaiser la circulation Réduire les conflits d'usage</p>	<p>La question de la matérialisation des pistes cyclables est évoquée. En effet, certains exemples montrent que les conflits se règlent d'eux-mêmes sans qu'une piste cyclable ait été matérialisée au préalable.</p> <p>Dans le cas de ce carrefour, les habitants souhaiteraient néanmoins que les parcours soient mieux fléchés. L'exemple du carrefour à la hollandaise, actuellement en test dans le 12^e arrondissement, pourrait être une piste de solution. Un carrefour à la hollandaise est l'aménagement d'un</p>	<p>Mobilités</p>

<p>motorisé sont amenées à utiliser ces voies.</p>		<p>carrefour le plus souvent giratoire selon les principes d'aménagement utilisés aux Pays-Bas, à savoir la réalisation d'une bande cyclable sur l'extérieur de la chaussée interne au carrefour (et circulaire pour un giratoire), protégée et prioritaire pour les cyclistes à chaque voie entrant ou sortant du carrefour.</p> <p>Matérialiser la piste cyclable en vert aide les usagers à prendre compte du partage de la voie par les usagers.</p> <p>Une autre piste imaginée a été d'installer davantage de signalisations destinées aux cyclistes afin de les faire ralentir au carrefour et de veiller à leur sécurité.</p>	
--	--	---	--

LOCALISATION : quai de la Seine, entre le n°4 et le n°16

Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
Le sol n'est pas aplani, les pavés sont discontinus et	Favoriser les cheminements piétons	Informer les usagers sur l'application	Mobilités

<p>certaines d'entre eux se déchaussent. Cela complexifie les traversées pour les personnes en situation de handicap.</p>		<p>« Dans ma rue », dédiée au recensement des dégradations dans l'espace public.</p> <p>Rénover la chaussée</p>	
<p>Au niveau du bar-restaurant le Café du Canal, le trottoir est particulièrement encombré avec la terrasse, l'alignement d'arbres et les lampadaires. Les piétons et les personnes à mobilité réduite ont du mal à y circuler.</p>	<p>Rendre accessibles et plus confortables les cheminements piétons.</p> 	<p>Désencombrer l'espace si possible.</p> <p>Par ailleurs une signalétique permettant de signaler ces obstacles aux personnes malvoyantes pourrait être imaginée.</p>	<p>Mobilités</p>
<p>Des problèmes d'accessibilité sont relevés, notamment au niveau de la librairie située au n°7 (bas du rideau de fer) et de l'entrée du bâtiment des Canaux dont la rampe pavée est très peu praticable.</p>	<p>Améliorer l'accessibilité des commerces et équipements de la ville</p> 		<p>Mobilités</p>


Le bâtiment des Canaux mériterait d'être davantage mis en valeur.	Valoriser le patrimoine historique du quartier		Cadre de vie
Plus loin, la passerelle de la Moselle n'est pas accessible aux personnes en situation de handicap et difficile d'accès pour les personnes âgées ou les poussettes. Installer une rampe paraît complexe mais la question de sa mise en accessibilité est tout de même soulevée.	Améliorer accessibilité globale du quartier et permettre à tous de traverser le bassin de la Villette.	Installer une rampe ou un ascenseur hydraulique.	Mobilités
Au niveau des sorties du cinéma, n°16 quai de Seine, il y a de nombreux potelets.	Désencombrer l'espace public	Certains de ces potelets pourraient être retirés afin de moins gêner les piétons.	Mobilité
La localisation de certains stationnements vélos dans cette rue (n°17 quai de Seine) créent des rétrécissements de la chaussée pour les piétons.	Partager l'espace public	Déplacer les arceaux vélos de l'autre côté de la rue afin de ne pas rétrécir le trottoir.	Cadre de vie
Il n'y a pas assez de points d'eau sur les quais de Seine. L'été, beaucoup de personnes	Ajouter des points d'eau	Ajouter des fontaines le long des quais à des distances régulières pour	Cadre de vie

s'installent sur les quais et n'ont pas accès à des points d'eau en cas de forte chaleur.		permettre aux usagers de se rafraîchir, notamment l'été.	
L'été, des sanitaires publics temporaires sont installés puis retirés en basse saison.	Installer des sanitaires publics	Installer des sanitaires publics permanents le long des quais.	

LOCALISATION : rue de Soissons

Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
Travaux en cours au niveau du n°2 de la rue bloquant l'accès au trottoir. Ces travaux ne sont pas spécifiquement signalés pour les personnes mal voyantes.	Améliorer l'accessibilité de l'espace public	Installer une signalétique dédiée aux personnes malvoyantes pour indiquer les zones de chantier.	Mobilités
Plusieurs rues comme la rue de Soissons sont perpendiculaires à l'Avenue de Flandre. Ces rues sont toutes très minérales.	Végétaliser et piétonniser la rue de Soissons		Environnement

LOCALISATION : angle rue de Soissons / avenue de Flandre

Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
<p>Côté impair, le bateau situé au niveau du passage piéton est trop incliné et difficilement praticable par les personnes à mobilité réduite.</p>	<p>Améliorer l'accessibilité de l'espace public</p> 	Revoir nivellement	Mobilités

LOCALISATION : avenue de Flandre


Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
<p>La piste cyclable est trop inclinée pour pouvoir y circuler en fauteuil roulant, motorisé ou non.</p>	<p>Améliorer l'accessibilité de l'espace public</p>	Revoir nivellement	Mobilités
<p>L'aménagement des pistes cyclables, situées de part et d'autre du terre-plein central de l'avenue crée plusieurs conflits d'usages. Aussi, l'installation récente des feux de signalisation sur certains carrefours a généré des</p>	<p>Améliorer traversées piétonnes Apaiser et fluidifier la circulation Améliorer les parcours cyclables</p>	<p>Il est proposé de revoir le fonctionnement des carrefours situés sur l'avenue de Flandre.</p> <p>Il est également proposé de revoir l'aménagement des pistes cyclables et notamment de la bordure, qui pourrait</p>	Mobilités

embouteillages plus nombreux qui affectent également la circulation des bus. D'autre part, les bordures granit séparant la piste cyclable de la voie circulée sont dangereuses pour les cyclistes qui peuvent glisser dessus.		par exemple être remplacée par une bande vibrante.	
Les arrêtes des pieds de lampadaires ou des feux de signalisation situés sur le trottoir sont saillantes et donc dangereuses pour les personnes malvoyantes.	Améliorer l'accessibilité de l'espace public	Privilégier la mise en place de mobilier urbain sans arrêtes saillantes.	Mobilités

LOCALISATION : angle avenue de Flandre / rue du Maroc



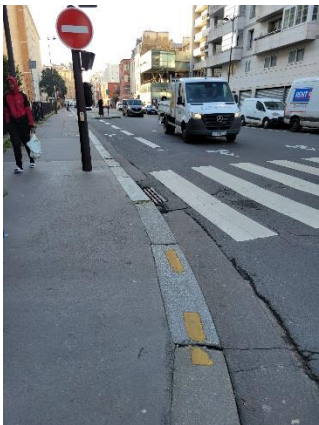
Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
Côté pair, la place de livraison s'étend jusqu'au passage piéton. Les véhicules de livraison qui y sont garés masquent la signalétique dédiée aux piétons.	Assurer la visibilité des dispositifs piétons. 	Décaler la place de livraison.	Mobilités

LOCALISATION : rue du Maroc

Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
<p>Au niveau du n°5 de la rue, deux panneaux signalent deux stationnements dédiés aux personnes en situation de handicap. Ces panneaux encombrent le trottoir et la vue. La question de la suppression d'un des deux poteaux et de la modification du panneau lui-même est soulevée.</p>	<p>Désencombrer l'espace public</p> 	<p>N'installer qu'un seul poteau pour signaler les stationnements réservés.</p>	<p>Mobilités</p>


LOCALISATION : place du Maroc


Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
<p>Le rond-point est jugé trop minéral et l'olivier qui y est planté ne donne pas de fruits.</p>	<p>Végétaliser Désimperméabiliser les sols</p>	<p>Végétaliser le rond-point</p>	<p>Environnement</p>

			
<p>Le conteneur à verre situé à l'angle de la rue de Tanger n'est pas accessible pour les personnes en fauteuil et les enfants.</p>	<p>Améliorer l'accessibilité de l'espace public</p> 	<p>Abaisser les ouvertures, et installer si possible un système de tiroir plus adapté aux personnes en fauteuil roulant.</p>	<p>Cadre de vie</p>
<p>Au nord de la place, le passage piéton permettant de traverser la rue de Tanger est décalé par rapport au bateau du trottoir (à côté du conteneur à verre). En face, le trottoir est étroit et la rotation est difficile voire impossible pour les</p>	<p>Améliorer l'accessibilité de l'espace public</p> 	<p>Décaler le bateau (mais évacuation eaux pluviales) et agrandir le trottoir.</p>	<p>Mobilités</p>

personnes en fauteuil roulant.			
--------------------------------	--	--	--

LOCALISATION : rue de Tanger, entre la place du Maroc et la rue Bellot


Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
<p>La pente permettant d'accéder à l'arrêt de bus situé au niveau du n°31 est trop importante et non accessible aux personnes en fauteuil.</p>	<p>Améliorer l'accessibilité de tous aux transports en commun</p> 	<p>Revoir nivellement</p>	<p>Mobilités</p>
<p>Au croisement de la place et de la rue Tanger se trouve une station Vélib.</p> <p>Ce type de station pourrait être aménagée pour proposer une offre de vélo plus diversifiée et un nombre plus important de vélos.</p>		<p>Imaginer des stations Vélib avec étage pour multiplier l'offre de transport. Mettre à disposition différents modèles de vélos (ex : cargo...) pour s'adapter aux différents besoins des usagers.</p>	<p>Mobilité</p>
<p>L'aménagement de la rue avec deux pistes cyclables de</p>	<p>Apaiser et faciliter les traversées piétonnes.</p>	<p>Il est proposé de réunir les deux pistes cyclables et</p>	<p>Mobilités</p>

<p>chaque côté, des stationnements des deux côtés et la chaussée, rend les traversées piétonnes très complexes. Les piétons sont en effet obligés de faire plusieurs vérifications pour traverser et les voitures stationnées masquent l'arrivée potentielle des vélos.</p>		<p>de les installer si possible au centre de la rue (exemple de l'Avenue Jean Jaurès).</p>	
---	---	--	--

LOCALISATION : angle rue de Tanger / rue Bellot

Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
<p>La bordure du trottoir est légèrement trop haute pour que les fauteuils roulants puissent l'emprunter aisément.</p>	<p>Améliorer l'accessibilité de l'espace public</p>	<p>Revoir nivellement</p>	<p>Mobilités</p>
			

LOCALISATION : rue Bellot


Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
<p>En face du n°15-17 de la rue, des systèmes d'accroche de vélo ont été installés autour des descentes d'eaux pluviales. Ces systèmes sont jugés astucieux par les habitants car les vélos qui y sont accrochés ne prennent pas trop de place sur le trottoir. La rue étant étroite, cela permet malgré tout de répondre à un besoin en arceaux vélo.</p>	<p>Développer l'usage du vélo en ville</p> 	<p>Exemple inspirant à répliquer lorsque cela est possible.</p>	<p>Mobilités</p>

LOCALISATION : angle rue Bellot/rue d'Aubervilliers

Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
<p>Les potelets protégeant le trottoir côté nord ont été retirés.</p>	<p>Apaiser et protéger les parcours piétons</p>	<p>Remettre les potelets</p>	<p>Mobilités</p>

LOCALISATION : rue d'Aubervilliers



Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
<p>Les conteneurs installés face au n°74-76 ne sont</p>	<p>Assurer accessibilité de l'espace public</p>	<p>Abaisser les ouvertures et les conteneurs, et</p>	<p>Cadre de vie</p>


<p>pas accessibles pour les personnes en fauteuil car ils sont trop éloignés du trottoir et surélevés par une petite marche.</p>		<p>installer si possible un système de tiroir plus adapté aux personnes en fauteuil roulant.</p>	
<p>Côté impair, les mâts d'éclairage sont différents. De grands mâts s'alternent avec des mâts plus petits pour éclairer le trottoir. Cette alternance crée une confusion et n'est pas très harmonieuse.</p>	<p>Harmoniser et désencombrer l'espace public</p>	<p>Si l'écart entre les mâts le permet, rassembler les différents éclairages (route et trottoir) sur un seul mât.</p>	<p>Cadre de vie</p>



LOCALISATION : angle rue d'Aubervilliers/rue Riquet

Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
<p>A l'angle de la rue, côté impair, le trottoir est large et dégagé. Une végétation plus dense et des aménités pourraient être imaginées.</p>	<p>Végétaliser Renforcer l'appropriation de l'espace public par les riverains</p>	<p>Végétaliser davantage cet espace Offrir plus d'aménités (jeux, marquages au sol, assises...)</p>	<p>Cadre de vie</p>

LOCALISATION : rue Riquet

Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
<p>Au niveau du n°64 rue Riquet, plusieurs poteaux de signalisation encombrent le trottoir.</p>	<p>Désencombrer le cheminement piéton</p> 	<p>Mutualiser la signalétique sur un même poteau.</p>	<p>Mobilités</p>
<p>L'aménagement de la rue avec deux files de stationnement et de pistes cyclables de part et d'autre de la voie n'est pas très amène et est compliquée à traverser pour les piétons. Les piétons doivent faire plusieurs vérifications pour traverser et les voitures stationnées masquent les vélos circulant sur la piste.</p>	<p>Apaiser les parcours piétons</p> 	<p>Revoir l'aménagement des pistes cyclables</p> <p>Revoir l'aménagement des places de stationnement</p>	<p>Mobilités</p>

<p>Par ailleurs, depuis la rue d'Aubervilliers jusqu'au n°57 de la rue, les stationnements côté impair ne sont pas protégés et donnent directement sur la piste cyclable. Cet aménagement est accidentogène et crée des conflits d'usages entre les cyclistes et les piétons sortant de leur véhicule.</p>			
<p>Côté impair, de nombreux élargissement de trottoir dus à des décrochés de façades sont utilisés comme dépôts d'ordures.</p>	<p>Empêcher les dépôts sauvages ou aménager des lieux de dépôt organisé.</p> 	<p>Il est proposé d'aménager ces surlargeurs, soit en les végétalisant, soit en les comblant, soit en aménageant des espaces de dépôt organisé, qui pourraient éventuellement fonctionner sur le modèle de boîtes à dons ou de consignes.</p>	<p>Propreté</p>
<p>Au niveau des n°53-55-57 de la rue, des stationnements pour personnes en situation de handicap ont été</p>	<p>Assurer accessibilité de l'espace public</p>	<p>Revoir nivellement et aménagement de ces stationnements.</p>	<p>Mobilités</p>

<p>dégagés mais le bateau du trottoir permettant d'y accéder est trop pentu. L'accès, contraint entre deux grilles, est par ailleurs très étroit.</p>			
<p>Au n°45 de la rue, des potelets sont au centre du trottoir pour signifier un accès parking et empêcher les voitures de se garer sur le trottoir. Le traitement du sol permet déjà de signifier l'accès.</p>	<p>Désencombrer le cheminement piéton</p> 	<p>Retirer les potelets de part et d'autre de l'entrée du garage si possible.</p>	<p>Mobilités</p>

LOCALISATION : carrefour et placette situés entre la rue Archereau et la rue Curial

Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
<p>La placette est agréable mais le banc qui y est installé est trop près de la route et elle pourrait être végétalisée davantage.</p>	<p>Végétaliser Améliorer l'appropriation de l'espace public par les riverains</p>	<p>Végétaliser la placette et revoir l'implantation du banc</p>	<p>Environnement Cadre de vie</p>
<p>Au carrefour entre la rue Riquet, la rue Archereau, la rue Curial et la rue de Tanger, les circuits vélos sont peu</p>	<p>Améliorer les parcours cyclables</p>		<p>Mobilités</p>

lisibles et trop complexes.			
L'accès aux commerces du n°44 au n°38 de la rue Riquet est compliqué pour les PMR car le trottoir est très encombré et étroit.	Agrandir et désencombrer le trottoir. Rendre accessible les entrées commerçantes.		Mobilités

LOCALISATION : angle rue Riquet / avenue de Flandre

Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
A l'approche du passage piéton, côté impair, le trottoir est trop incliné pour les personnes en fauteuil.	Assurer accessibilité de l'espace public pour tous.	Revoir si possible le nivellement du trottoir	Mobilités
Les stationnements pour les voitures électriques et leur borne de rechargement ne sont pas accessibles aux personnes en fauteuil (pente trop importante et équipement trop haut). La barre protégeant les installations rend d'autant plus difficile l'accès	Assurer accessibilité de l'espace public pour tous.	Revoir le nivellement de ces aménagements Mutualiser le rechargement véhicules et vélos sur des bornes de ce type.	Mobilités



aux équipements de recharge.			
------------------------------	--	--	--

LOCALISATION : Rosa Parks _hors du périmètre

Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
Le projet Rosa Parks questionne les habitants. Ils trouvent les aménagements manquent de végétalisation et d'espaces ombragés.	Créer des espaces ombragés	Identifier des espaces potentiels pour planter des arbres. S'il n'y a pas de possibilité de végétalisation, des ombrières pourraient être imaginées.	Environnement

Remarques générales

- Veiller à ce que les pistes cyclables soient assez larges pour que les personnes à mobilité réduite puissent y circuler (exemple d'une personne en fauteuil circulant avec un système de vélo électrique pouvant aller jusqu'à 22km/h) et voir adaptation du code de la route
- Revoir les aménagements cyclables et si possible les aménager au centre de la route. C'est le cas par exemple avenue Jean Jaurès, où la piste est partagée avec les bus. Ces aménagements sont, d'après les participants, plus sécurisants pour les piétons car les cyclistes sont plus visibles, et pour les cyclistes eux-mêmes car ils sont ainsi protégés de la circulation et ont la place de circuler aisément
- Il est proposé d'installer des panneaux solaires dans l'espace public lorsque cela est possible pour alimenter par exemple des arrêts de bus, les bornes de rechargement, l'éclairage urbain...
- Le système de tri sélectif est inadapté aux personnes en fauteuil roulant. L'ouvrant pour jeter les déchets est trop haut et il y a parfois des reliefs au sol ne permettant pas à une personne en fauteuil de s'approcher au plus proche. Il a été proposé de repenser des systèmes plus simples, avec des logos, facilitant la compréhension du tri, car les couleurs ne sont pas logiques pour toutes et tous. L'ouverture moins haute permettrait à tous, y compris aux enfants, de soulever et d'y jeter leur poubelle. Le compactage des déchets a été évoqué comme une solution pouvant réduire la place des conteneurs dans l'espace public. Enfin, l'automatisation du déchargement de la poubelle dans le conteneur est souhaitée afin de faciliter le dépôt des ordures parfois trop lourdes pour les personnes en situation de handicap ou les enfants.

- Si cela n'est pas déjà fait, il serait intéressant que des réunions réunissant les habitants, le CLH et les associations promouvant l'usage du vélo en ville (telle que Paris en Selle) soit organisée avant la conception de pistes cyclables. Les intérêts et besoins de chacun sont parfois différents mais pourraient sans doute se rejoindre.
- Les poubelles grises dans l'espace public sont peu visibles pour les malvoyants. La couleur pourrait être repensée ou une signalétique dédiée pourrait être installée.
- Il est souhaité l'installation dans le quartier de bancs assez grands pour donner la possibilité à deux inconnus de s'asseoir sur le même banc et de créer des rencontres. Ex. bancs conversation